Cinquante-sixième année. - N ° 229 A Vendredi 25 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 718

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

380 505 925 RCS Dunkerque.
ETABLISSEMENT MJL PYCKAERT SARL.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 50000 EUR.
Adresse : avenue de L Europe Zone Industrielle, 59270 Bailleul.
Précédent propriétaire : 330 542 325 RCS Lille-Métropole. **DOUBLET.** 380 505 925 RCS Dunkerque.
ETABLISSEMENT MJL PYCKAERT SARL.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions en vertu de l'article L.236-6-1 du Code de Commerce Société apporteuse : DOUBLET Forme : SA à Directoire et Conseil de Surveillance Adresse du siège : 67 rue de Lille 59710 AVELIN Capital : 1 500 000 euros Numéro unique d'identification : 330 542 325 Lieu d'immatriculation : RCS LILLE METROPOLE Société bénéficiaire : ETABLISSEMENTS MJL PYCKAERT SARL Forme : SARL Adresse du siège : Avenue de l'Europe - Zone Industrielle 59270 BAILLEUL Capital : 50 000 euros Numéro unique d'identification : 380 505 925 Lieu d'immatriculation : RCS DUNKERQUE Evaluation de l'actif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 1 064 020 euros Passif : 18 020 euros Actif net : 1 046 000 euros Rapport d'échange des droits sociaux : l'Apport sera consenti et accepté moyennant l'attribution à BOUBLET S.A. de 427 parts sociales de 100 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, qui seront émises par ETABLISSEMENTS MJL PYCKAERT SARL dans le cadre de l'augmentation de son capital social. La société ETABLISSEMENTS MJL PYCKAERT SARL augmentera son capital d'une somme de 42 700 euros pour le porter de 50 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 100 euros de valeur nominale chacune, à 92 700 euros, divisé en 927 parts sociales de 100 euros de valeur nominale chacune. La différence entre la valeur nette de la Branche d'Activité apportée et la valeur nominale des parts qui seront créées par ETABLISSEMENTS MJL PYCKAERT SARL, au titre de l'augmentation de capital susvisée, soit 1 003 300 euros constituera une prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de ETABLISSEMENTS MJL PYCKAERT SARL et sur laquelle porteront les droits de tous les associes anciens et nouveaux de ETABLISSEMENTS MJL PYCKAERT SARL. Date du projet commun d'apport partiel d'actif : 21 novembre 2022 Date et lieu du dépôt du projet au RCS : le 22 novembre 2022 auprès du Tribunal de Commerce

Lille-Métropole concernant la société apporteuse et le 23 novembre 2022 auprès du Tribunal de Commerce de Dunkerque concernant la société bénéficiaire..

